



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Affaires sociales : administration centrale

Question écrite n° 5386

## Texte de la question

M. Pierre-Remy Houssin attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur l'inquietude que suscite l'eventualite de la disparition de la delegation generale a l'innovation sociale et a l'economie sociale. Cette structure a, en effet, concouru a la promotion de l'emploi et au maintien de la cohesion sociale, tout comme elle a contribue a la prise en compte de la specificite des activites mutualistes, cooperatives et associatives par la commission europeenne, dont les services comportent desormais une division de l'economie sociale. Il lui demande donc s'il est dans ses intentions de maintenir une delegation interministerielle a l'economie sociale qui a, jusqu'a ce jour, rempli un role important.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement n'envisage pas de supprimer la delegation generale a l'innovation sociale et a l'economie sociale. Bien au contraire, un nouveau delegue general vient d'etre nomme et il a ete charge de mener une reflexion tendant a renforcer la place et le role de la delegation generale dans les rapports entre l'Etat et le monde associatif, cooperatif et mutualiste.

## Données clés

**Auteur :** [M. Houssin Pierre-Rémy](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5386

**Rubrique :** Ministeres et secretariats d'etat

**Ministère interrogé :** affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire :** affaires sociales, santé et ville

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 septembre 1993, page 2761

**Réponse publiée le :** 4 octobre 1993, page 3316